



A quand un projet au service des salariés d'INITIAL

A chaque Comité Central d'Entreprise son lot d'annonces de restructuration ou de réorganisation. Celui qui vient de se dérouler a fait l'objet d'une Information-consultation sur un projet de déménagement partiel du siège, vers des Agences situées en périphérie Parisienne. La motivation de la Direction est de gagner environ 1 million d'€uros de loyer, sur le compte d'exploitation de la société.

Les conséquences sociales ne sont pas anodines puisque 186 personnes sont concernées.

Sur les 186 salariés, 125 resteraient sur les sites des 139 et 145 rue de Billancourt à BOULOGNE BILLANCOURT, 20 seraient mutées aux CLAYES SOUS BOIS, et 25 partiraient à STAIN. STAIN accueillerait également dans ses locaux les 16 salariés de la société RIHF composée principalement de personnes travaillant pour l'Europe.

Initial Cgt et les membres du CCE ont été à l'écoute de la Direction mais également de Vincent SUDRE membre de cette instance et de Marie-Claude SERRE, avec sa double casquette de membre du CE du siège et responsable des services généraux. Les deux se sont fait écho du personnel du siège et nous ont demandé de ne pas bloquer le processus afin de laisser les éventuels travaux commencer. Ils nous ont également assuré de leur détermination à travailler avec nous pour limiter les conséquences sociales du projet.

Sur le site historique d'Initial, c'est un véritable bouleversement dans les habitudes de travail. La quasi-totalité des salariés va travailler en espace ouvert. Seul les Directeurs et les postes nécessitant une certaine confidentialité, bénéficieront de bureaux fermés.

Aux CLAYES SOUS BOIS, les vingt salariés vont intégrer des bureaux existants. Il semblerait que certains services de cette Agence se retrouvent ainsi dans des espaces restreints, pour libérer les m2 attribués aux arrivants.

A STAIN les bâtiments sont en construction, nous avons par conséquent, moins de doutes sur leur fonctionnalité.

Initial Cgt et le CCE souhaitent qu'un expert en ergonomie, fasse une étude sur les conditions de travail, notamment sur l'aménagement des espaces ouverts et l'implantation des bureaux sur les sites concernés. Nous n'avons pas été entendus par la Direction qui estime que le travail à déjà été effectué. Néanmoins, une commission composée de membres de cette instance rencontrera prochainement les architectes.

Initial Cgt et le CCE demandent aux Comités d'Etablissements et aux CHSCT des sites concernés, d'assurer dans le cadre de leur mission, un suivi détaillé de la réalisation du projet et rendent compte de leurs travaux au CCE.

Reste à veiller que les conséquences sociales soient accompagnées de réelles compensations, Initial Cgt y veillera avec détermination.